



## DÉCISIONS

### Ordre du jour

DÉCISION DU BUREAU B/87/1

Le Bureau du Conseil de l'UICN,

Adopte l'ordre du jour de sa 78e réunion. (Annexe 1)

### Termes de référence pour un Groupe de travail du Conseil

DÉCISION DU BUREAU B/87/2

Le Bureau du Conseil de l'UICN,

*Sur recommandation des Présidents des comités permanents du Conseil,*  
Adopte les Termes de référence pour un Groupe de travail du Conseil chargé de concevoir et de guider l'engagement avec les Membres de l'UICN concernant les impacts de la pandémie de CoVID-19, afin d'éclairer la réponse de l'UICN dans le contexte de la CoVID / post-Covid. (Annexe 2)



**INTERNATIONAL UNION FOR CONSERVATION OF NATURE**

**87<sup>th</sup> Meeting of the Bureau of the IUCN Council  
by conference call, 24 July 2020 at 11 AM UTC**

**AGENDA**

<b>Agenda Item</b>
Agenda Item 1: <b>President's opening remarks and approval of the agenda</b>
Agenda Item 2: <b>Update on IUCN Covid-19 response and Council agenda</b>
Agenda Item 3: <b>Terms of Reference for a Council Working Group to design and guide engagement with IUCN members on the impacts of Covid-19 pandemic</b>
Agenda Item 4: <b>Date of the Council meeting</b> Decision on whether to retain this date or change it as the current date is during Eid-ul-Adha
Agenda Item 5: <b>Process to discuss the different options of holding the Congress</b> Decision on if responsibility and decision-making lies with Bureau or CPC
Agenda Item 6: <b>Any other Business and Closing</b>

## **Termes de référence pour un Groupe de travail du Conseil chargé de concevoir et de guider l'engagement avec les Membres de l'UICN concernant les impacts de la pandémie de CoVID-19, afin d'éclairer la réponse de l'UICN dans le contexte de la CoVID / post-CoVID**

### **Contexte**

Notre monde est confronté à un énorme défi. La pandémie actuelle entraîne des pertes humaines, des perturbations économiques dans nos sociétés, un stress accru entre les pays et de plus en plus d'appels à renforcer les frontières, plus de nationalisme, plus de réglementations et moins de coopération internationale. Elle éclipse également la nécessité d'agir de façon décisive, rapide et sûre en ce qui concerne les besoins de soutenir notre sécurité planétaire.

Le moment actuel fait qu'il est facile pour les sociétés et les gouvernements d'oublier la nature, mais nous ne devons éviter cela. La pandémie de coronavirus est la plus grande crise à l'échelle mondiale depuis la Seconde Guerre mondiale. La crise climatique et de biodiversité aura un impact encore plus important, à long terme.

Il est très important que nous, UICN, continuions à travailler à la réalisation de notre vision : « un monde juste qui valorise et préserve la nature ». L'UICN est en route vers notre Congrès, au cours duquel nous prendrons des décisions concernant nos futures actions. A Marseille, nous partagerons des idées, des connaissances et une inspiration réciproque. Nous discuterons également des effets de la pandémie et du rôle de l'UICN dans un monde post-pandémique.

Le 19 mai 2020, après examen de la recommandation du Comité d'organisation du Congrès (COC) de lancer une discussion en ligne avec les Membres de l'UICN concernant la réponse de l'UICN à la Covid-19 en vue de préparer une discussion sur cette question au cours du Congrès 2020, le Bureau a demandé aux présidents du Comité des finances et audit (CFA), du Comité du Programme et des politiques (CPP) et du Comité institutionnel et de gouvernance (CIG), avec le soutien du Secrétariat, de lui proposer un mécanisme (Termes de références) pour une discussion avec les Membres et Commissions de l'UICN à ce sujet, ainsi que sur la question plus générale de la réponse de l'UICN à la Covid-19.

### **Objectif**

Le Conseil nomme un Groupe de travail (GT) dans le but de concevoir, guider et superviser l'engagement avec les Membres et les Commissions de l'UICN sur la question des impacts de la pandémie de CoVID-19, afin d'éclairer la réponse de l'UICN dans le contexte de la CoVID / post-CoVID.

### **Le Groupe de travail :**

- 1) Mettra en place un mécanisme visant à déterminer, en consultation avec les Membres et Commissions de l'UICN, les sujets de discussion et la manière de les structurer.
- 2) Développera et supervisera une discussion en ligne inclusive et interactive avec les Membres de l'UICN et autres partenaires pertinents, qui prendra en compte la répartition géographique des Membres de l'UICN (fuseaux horaires) et la fracture numérique entre les différentes parties du monde, ainsi que la diversité des Membres.
- 3) Présentera ses conclusions et propositions d'actions de suivi au Conseil / Bureau, notamment en ce qui concerne le Congrès mondial de la nature, y compris le

Programme 2021-2024, les nouvelles motions et le plan financier, mais également la réponse globale de l'UICN à la situation.

- 4) Identifiera les implications de haut niveau, stratégiques et à long terme pour l'Union découlant de la discussion (c.-à-d. la pandémie crée-t-elle un besoin de réviser la mission, la vision ou le modus operandi de l'UICN dans différents domaines, par exemple les moyens de soutenir nos Membres et nos Commissions).

### **Identifier les sujets de discussion**

1. Le mécanisme de détermination des sujets de discussion sera inclusif, transparent, ouvert à la participation de tous les Membres et toutes les Commissions, et garantira la diversité régionale.
2. Les options pour un tel mécanisme incluent :
  - a. Une enquête demandant aux Membres quels sujets ils considèrent prioritaires, avec un système de classement, puis une sélection des principales priorités en fonction de ces résultats ;
  - b. Une sélection des sujets par chaque Région, en fonction de ce qu'elle considère comme le plus pertinent de son point de vue.

### **Discussions en ligne**

1. L'engagement en ligne avec les Membres comprendra au moins trois niveaux :
  - a. Une discussion mondiale sur le Portail de l'Union (ouverte aux Membres, Membres des Commissions, Comités nationaux / régionaux) autour de 3 à 5 questions, avec possibilité de télécharger des articles d'opinion et autres documents.
  - b. Une série de réunions virtuelles avec des parties prenantes internes et, le cas échéant, externes dans les régions / sous-régions, sur la base des mêmes questions qu'au point a) ci-dessus, avec l'appui des bureaux régionaux.
  - c. Des espaces de réunion avec les Comités nationaux et régionaux par des représentants du Conseil.
2. Des résumés des résultats seront publiés sans délai dans la discussion mondiale en ligne.

### **Conseils supplémentaires pour la conception et la conduite de discussions en ligne**

Les discussions en ligne devront :

1. Inclure et permettre le dialogue entre les composantes de l'UICN (Membres gouvernementaux et de la société civile, Commissions et Secrétariat) sur les impacts de la pandémie de Covid-19 et les réponses clés à élaborer par le partage d'informations et d'idées ;
2. Promouvoir le dialogue avec d'autres secteurs (non-membres de l'UICN), par exemple le secteur de la santé, de l'agriculture, etc., et la relation entre pandémies et développement de liens appropriés pour les futurs travaux de conservation.

### **Composition du Groupe de travail**

Le Groupe de travail sera composé de neuf membres dont 6 membres du Conseil (y compris au moins un président de Commission) et de trois représentants régionaux.

### **Calendrier de travail**

Annexe 2 à la décision B87/2 du  
Bureau

1. Le Bureau invite les membres du Conseil à faire part de leur intérêt à participer au Groupe de travail avant le 7 août ;
2. Le Bureau invite le Groupe mondial pour le développement des Comités nationaux et régionaux à nommer trois représentants avant le 7 août ;
3. Le Bureau décidera des membres du Groupe de travail, qui seront approuvés par le Conseil, en tenant compte de la représentation des comités permanents, des régions et de l'égalité hommes-femmes, avant le 10 août ;
4. Le Groupe de travail conviendra d'un mécanisme, qui devra être approuvé par le Bureau, permettant de déterminer 3 à 5 sujets de discussion avant le 25 août ;
5. Les discussions en ligne auront lieu pendant 8 semaines, à partir du 1er septembre ;
6. Le Groupe de travail présentera ses conclusions au Conseil / Bureau avant le 15 novembre, et proposera les mesures appropriées.